



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 23 février 2023

**Objet de la délibération**

**REVERSEMENTS DES SUBVENTIONS CAF AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

Le vingt-trois février deux mille vingt-trois à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le seize février deux mille vingt-trois, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

**Etaient présents :**

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT .

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia SOUFFOY À Michèle DOLLÉ , Frédéric TOUSSAINT À Yves GUYOT , Martine JOURDAIN À Valérie MAHÉ , Stéphane LOHÉZIC À André HARTEREAU , Tiphaine SIRET À Laure LE MARÉCHAL , HILAL SAFAK À Michèle LE BAIL .

**Absent(s) :**

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Peggy CACLIN désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Service Politique de la Ville

**N° 2023.02.010**

**REVERSEMENTS DES SUBVENTIONS CAF AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

**Rapporteur : Valérie MAHÉ**

Par notification en date du 30 juin 2022, la CAF du Morbihan a notifié l'attribution d'un montant de 10 860.00 € dans le cadre de la politique de la Ville 2021 dont une partie à destination des associations porteuses de projets.

<b>Porteur de Projet</b>	<b>Action</b>	<b>Subvention Caf PDLV</b>
<b>Book Hémisphères</b>	Promouvoir des ateliers de lecture et d'animation autour du livre	1000€
<b>Cordée Cordage</b>	Où sont les filles de Keriou Ker ? En mer !	1000€
<b>Cordée Cordage</b>	Grimper et naviguer ci et là	1500€
<b>Ville d'Hennebont</b>	Journal de quartier	1000€
<b>Optimism</b>	Collectif Ti Syklett	400€
<b>Mady &amp; Co</b>	Je construis mon Cocci	500€
<b>Hennebont Lochrist Handball</b>	Handfit/stages sportifs Présence sur le quartier	1 100€
<b>Ville d'Hennebont</b>	Les Estivales	2500€
<b>Pimms</b>	E-administration. Accès aux droits	700€
<b>EPCC TRIO</b>	Faire république par le sensible	1000€
<b>Stétho'scop Hennebont</b>	Ouverture du centre de santé « La tour de santé » à Kerihouais.	160€

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,  
**Vu** la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,  
**Vu** le contrat de ville de Lorient Agglomération signé le 11 juillet 2015,  
**Vu** le rapport présenté,  
**Vu** l'avis du Bureau Municipal du 30 janvier 2023,  
**Vu** l'avis de la Commission « Vie » du 7 février 2023.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le reversement des sommes octroyées par la CAF aux associations bénéficiaires pour un montant total de 6 360 € décrit dans le tableau ci-dessus ainsi qu'à l'EPCC Trio's pour 1 000 €,
- **DIT QUE** la dépense sera inscrite au compte 6574 et au compte 65737.

**2 élues ne prennent pas part au vote (Claudine CORPART, Laure LE MARÉCHAL).**

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
La Maire,

**Michèle DOLLÉ**